

DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION

(à remettre UN MOIS avant le début des travaux)

| BENEFICIAIRE | DEMANDEUR |
|--|-----------------|
| Nom : _____ | Nom : _____ |
| Adresse : _____ | Adresse : _____ |
| _____ | _____ |
| Tel : _____ | Tel : _____ |
| Nom du responsable des travaux : _____ | |
| Numéro de téléphone portable : _____ | |

LIEU DES TRAVAUX

RD : _____

Commune : _____ Lieu dit : _____

Rue : _____ Date des travaux : _____

Durée des travaux : _____

Joindre OBLIGATOIREMENT les plans nécessaires présentant clairement l'emplacement des travaux envisagés

OBJET DE LA DEMANDE

Renseignements concernant la nature des travaux : _____

TYPE DE REGLEMENTATION

- Circulation alternée : _____ par feux tricolores manuellement
- Déviation par _____
- Autre (à préciser) : _____

A _____ Signature du demandeur,

Le _____

AVIS DU MAIRE

- Favorable
- Défavorable (joindre une note exposant les réserves)

A _____

Le _____

Cachet et signature

TRES IMPORTANT

Il est indispensable de :

- ✓ mentionner la période d'exécution des travaux ainsi que leur durée, et de déposer la demande en mairie pour avis du Maire ;
- ✓ Joindre obligatoirement à cette demande **un plan de situation au 1/2000 ou 1/5000** ainsi qu'un **plan précis des travaux au 1/500**

L'entreprise devra déposer sa demande au moins **1 mois** avant le début des travaux projetés, le Maire l'adressera ensuite, avec son avis, à l'agence routière et technique territorialement compétente précisée ci-dessous :

Agence Bas Bugey

149, rue de la République
BP 144
01306 BELLEY CEDEX
Tel :07 79 42 28 10
Fax : 04 79 81 14 04

Agence Bellegarde Pays de Gex

483, rue de Gex la Ville
BP 408
01174 GEX CEDEX
Tel :04 50 28 35 00
Fax : 04 50 41 93 75

Agence Bresse Revermont

21, rue Bourgmayer
01000 BOURG EN BRESSE
Tel :04 74 47 99 10
Fax : 04 74 47 99 29

Agence Dombes-Plaine de l'Ain

285, RD 61a
01123 MONTLUEL CEDEX
Tel :04 37 85 83 90
Fax : 04 72 25 94 47

Agence Haut Bugey

115, avenue du Québec
01460 MONTREAL LA CLUSE
Tel :04 74 76 02 66
Fax : 04 74 76 70 19

Agence Val de Saône Bresse

Zone industrielle
01290 LAIZ
Tel :03 85 23 87 80
Fax : 03 85 31 82 95

Exceptionnellement et uniquement pour des raisons justifiées, ce délai pourra être réduit.

En deçà de 10 jours, le dossier ne sera pas traité et sera retourné au bénéficiaire. Il en sera de même pour tout dossier incomplet.

"Le bénéficiaire" est la personne ou le service public propriétaire de l'ouvrage concerné. Ce n'est jamais l'entreprise qui réalise les travaux (sauf s'il s'agit uniquement d'une demande d'arrêt de circulation sans travaux sur le domaine Public.)

"Le demandeur" : C'est en général l'entreprise qui réalise le chantier. Celle-ci peut déposer la demande au nom du bénéficiaire, mais la réponse sera toujours à ce dernier.